

Centrale de traitement de l'eau



Michel Blanchette Contremaître Centrale de traitement des eaux et hygiène du milieu

reception.tp@nicolet.ca 819 293-6901 poste 2300

Information à l'intérieur :

Historique Visites guidées Quoi faire en cas de problème? Règlement concernant l'arrosage

Historique



1926: Construction de la première station de pompage.

1948: Construction de la première usine de traitement d'eau. Capacité : 750 mètres cubes / jour.

1967: Construction de la deuxième usine. Capacité : 1 875 mètres cubes / jour.

1975: Expansion de l'usine. Capacité : 7 500 mètres cubes / jour.

1995: Construction de la troisième usine. Capacité 10 800 mètres cubes / jour et amélioration de la qualité de l'eau traitée.

Opération assistée par ordinateur, remplacement des systèmes de dosage et intégration d'automates programmables.

2003: Entente intermunicipale pour l'alimentation en eau potable avec les municipalités de Baie-du-Febvre, La Visitation-de-Yamaska, Saint-Zéphirin-de-Courval, Saint-Elphège ainsi que les paroisses de Sainte-Monique et de Sainte-Perpétue.

2005: Début des travaux de réfection du barrage et de la prise d'eau.

2008: Fin des travaux de réfection du barrage.

2009: Automatisation complète de l'usine, changement d'automates programmables et de logiciels. Possibilité d'opération à distance. Installation de variateurs de puissance aux principales pompes. Remplacement des deux vieilles génératrices par une de 500 kw.

Visites guidées

C'est avec plaisir que nous ferons visiter la centrale de traitement de l'eau, gratuitement. Une réservation est obligatoire. Cela vous intéresse, communiquez avec M. Simon Bergeron au 819 293-4721 ou par courriel <u>s.bergeron@nicolet.ca</u>. Les visites ont lieu du lundi au jeudi, de 13 h 30 à 16 h, en groupe ou individuellement.

Aperçu de l'usine :

Bureau des opérateurs



Décanteurs et filtres



Doseurs de produits secs



Laboratoire



Un peu de verdure...!



Pompes de distribution



La capacité totale de l'usine est de 10 800 mètres cubes par jour. En 2014, nous avons produit 1 694 706 mètres cubes d'eau potable.

Le personnel de l'usine effectue, tous les jours, plus de 120 analyses et vérifications afin d'assurer à toute la collectivité, une eau de qualité supérieure dépassant les normes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Produits utilisés pour le traitement :

Alun et polymères : Permettent la coagulation des matières organiques et

éliminent la coloration de l'eau brute.

Carbonate de soude : Permet d'équilibrer le pH de l'eau traitée.

Chlore : Sert à désinfecter l'eau traitée et évite la prolifération de bactéries.

Phosphate et zinc : Sert à réduire les dépôts de fer dans les conduites d'alimentation.

Comme vous pouvez le constater, plusieurs produits et de nombreuses opérations sont nécessaires pour traiter l'eau de la rivière Nicolet afin de la rendre potable. Il est donc primordial d'économiser cette ressource qui, au fil des ans, pourrait être moins accessible.

Avant d'utiliser l'eau potable à l'extérieur de votre résidence, veuillez consulter le Règlement concernant l'arrosage.